



## **Médecin en Valais : bientôt « une denrée » rare !**

Cher (ère) patient (e),

Le maintien d'une médecine de qualité en Valais est soumis à de nombreux facteurs conditionnels. Parmi ceux-ci, il faut citer des médecins bien formés, motivés et attentifs aux attentes de leurs patients !

Géographiquement périphérique, le Valais a de la peine à recruter de jeunes médecins. La situation peut devenir dramatique si on ne trouve pas de solutions d'ici 2020 car 20% des médecins de premier recours valaisans prévoient de diminuer, voire cesser leur activité d'ici là.

La Société médicale du Valais (SMVS) est entrée en négociation avec les Assurances-maladies, afin de trouver un accord au sujet de la valeur du point ambulatoire TARMED. L'objectif est de rapprocher cette valeur du point de celle des autres cantons, du fait que les charges des cabinets médicaux sont quasi identiques d'un canton à l'autre alors que le point TARMED valaisan est le plus bas de Suisse, avec un écart de plus de 15 % !

Les médecins valaisans sont conscients qu'il faut tout faire pour contenir les coûts de la santé. C'est pourquoi, ils s'engagent à mieux utiliser les ressources et à intensifier la collaboration interprofessionnelle avec les autres professions de la santé. Les Valaisans l'ont bien compris : suite à une enquête menée cette année, 55% des personnes, ayant répondu à celle-ci, approuvent une légère hausse des primes (max. 4.50 sfr/mois !) si celle-ci devait être indispensable pour améliorer la collaboration et la pérennisation d'une prise en charge adéquate.

Les Assurances-maladies quant à elles demeurent sceptiques et campent sur leurs positions ! Une telle attitude est irresponsable ! Elle fragilise le système de santé valaisan ! Un manque de médecins dans le domaine ambulatoire amènera inévitablement à une augmentation importante des frais médicaux et hospitaliers et, par voie de conséquence, des primes ! Les Valaisans n'en veulent pas !

**La SMVS vous invite donc à prendre conscience de l'urgence de la situation et à soutenir ses revendications. Concrètement, nous vous demandons d'envoyer à votre caisse maladie un message (*téléchargeable sous <http://www.smvs.ch>, case « COMMUNIQUES »*) demandant à ce qu'elle s'engage comme partenaire responsable dans les négociations tarifaires pour assurer la survie d'une médecine ambulatoire de qualité en Valais, dans le respect des réalités économiques clairement établies.**

Merci, cher (ère) patient (e), de votre soutien !

Dresse Monique Lehky Hagen, Présidente de la SMVS

Dresse Marie-Joséphine Rey, Vice-présidente de la SMVS